

SEANCE DU 18 JANVIER 2019

ORDRE DU JOUR

- Approbation compte rendu précédente réunion
- Désignation secrétaire de séance
- Convention installations d'un réseau de communications électroniques
- SIANE – Adhésion de la Commune de Saint-Cyr-sur-Morin et Saint-Léger
- SIANE – R.P.Q.S. 2017
- Terrain du Syndicat d'assainissement
- Appartements 18 Place de la Mairie
- Calendrier PCS
- Calendrier Budget 2019
- Questions diverses

L'an deux mil dix neuf, le dix-huit janvier à dix-huit heures trente, les membres du Conseil Municipal de la commune de Saint-Siméon se sont réunis à la mairie sur la convocation de Madame Renée CHABRILLANGES, Maire.

Présents : MM. Régis D'HONDT, Gérard SARAZIN, Adjoint, Mmes Gaëlle ROTKOPF, Maryse VERDIER, MM. Francis BOURJOT, Philippe LEDUC, Stéphane GÉRAUDEL, Frédéric MALVAUX.

Absents représentés :

Madame Anne-Lyse ERUDEL donne pouvoir à Gérard SARAZIN
Monsieur Philippe BOBIN donne pouvoir à Stéphane GÉRAUDEL
Monsieur Bernard MICHELOT donne pouvoir à Renée CHABRILLANGES
Monsieur Jean COMBAZARD donne pouvoir à Philippe LEDUC

Absents : Frédéric VIET, Frédéric GENISSON

Secrétaire de séance : M. Stéphane GÉRAUDEL

Avant l'ouverture de la séance Madame le Maire propose aux conseillers de discuter des différents syndicats auxquels adhère la Commune.

Communauté de Communes : Elargissement de la Communauté de Communes ou fusion ? En juillet, un vote a eu lieu pour ne pas fusionner avec une autre communauté de communes. Il y a peu la Commune de la Ferté Gaucher ainsi que certaines communes limitrophes et la Commune de La Trétoire ont souhaités rejoindre la Communauté de Communes du Provinois. Suite à ces choix les élus communautaires ont souhaités demander un vote de confiance mais ceci n'a pu avoir lieu car non inscrit à l'ordre du jour.

Aujourd'hui une commission de finances a été créée pour plus de transparence.

Des réunions de Maire devraient avoir lieu plus souvent.

Aujourd'hui les élus communautaires ont émis les choix suivants : maintien des élus en place jusqu'aux prochaines élections municipales ou demander la démission des élus souhaitant partir de la CC2M.

SNE/S2E : Le nouveau bureau a été élu avec à sa tête Madame Claire CRAPART.

Le prix de l'eau du secteur de Provins va augmenter notamment du fait du réseau peu conforme dans ce secteur. Le secteur de Provins fournit les eaux de Paris mais doit revoir son alimentation propre car son réseau est très vieillissant, les eaux de la Marne et de la Seine pourrait alimenter les réseaux.

SIBAGM : Une nouvelle élection a eu lieu courant décembre afin de remplacer Monsieur REVOILE. C'est donc Monsieur Francis BOURJOT qui fut élu Président. Il explique que de grosses économies vont avoir lieu et que seuls les travaux validés par le syndicat seront prises en charge. Les embâcles devront être signalés par mail.

SIVOS : Des travaux ont été entrepris pour agrandir le Collège de la Ferté Gaucher et réhabiliter les bâtiments suite aux inondations.

RPI : Il est évoqué les projets de cantine ainsi que les derniers travaux effectués notamment l'abattage d'un arbre et la mise en sécurité du puits. Des devis sont en cours pour réaliser la clôture du terrain. Il est également évoquer la réduction inquiétante des effectifs.

Madame Renée CHABRILLANGES, après avoir vérifié que le quorum était atteint, ouvre la séance du Conseil Municipal.

APPROBATION DU COMPTE RENDU

Madame Renée CHABRILLANGES demande au Conseil Municipal de bien vouloir approuver le compte rendu de la précédente réunion.

Le Conseil Municipal approuve, à l'unanimité des membres présents et représentés, le compte rendu de la précédente réunion.

N °01/01/2019 Convention installations d'un réseau de communications électroniques

Madame le Maire informe le Conseil Municipal du besoin de convention pour l'installation d'un réseau de communications électroniques. Après lecture du projet de convention, le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents et représentés, accepte le projet et autorise Madame le Maire à signer la présente convention.

N°02/01/2019 SIANE – Adhésion de la Commune de Saint-Cyr-sur-Morin et Saint-Léger

Vu les délibérations du 27/11/2018 n° 2018-023 et 2018-024, du Syndicat Mixte d'Assainissement dénommé SIANE et conformément à l'article 6 des statuts du SIANE adopté par arrêté DRCL BCCCL 2014-n°22.

Vu la délibération du 25/04/2018 de la Commune de Saint-Cyr-sur-Morin.
Vu la délibération du 25/04/2018 de la Commune de Saint-Léger.

Le Conseil Municipal,

DONNE à l'unanimité des membres présents et représentés, son accord pour l'adhésion des Communes de Saint-Cyr-sur-Morin et Saint-Léger au syndicat mixte fermé d'assainissement SIANE pour la compétence A : assainissement collectif.

N°03/01/2019 SIANE – R.P.Q.S. 2017

Après présentation du R.P.Q.S. 2017 établi par le SIANE, le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents et représentés, approuve ce document.

Terrain syndicat d'assainissement

Madame le Maire rappelle la situation concernant le terrain appartenant au Syndicat d'assainissement situé à la gare de Saint-Siméon. Une première estimation a été faite à 450 000€, une seconde à 335 000€.

Il est rappelé qu'une dérogation doit être déposée auprès des services des domaines pour qu'une personne se déplace sur site. S'agissant d'une vente entre collectivités une réduction de prix pourrait être obtenue dans la limite d'un tiers de la valeur estimée.

Un arrangement doit être trouvé avec le syndicat et une proposition d'achat doit lui être faite.

En échange de l'achat, le syndicat pourrait prendre à sa charge la mise en conformité de l'avaloir situé sur ce terrain.

Une estimation doit avoir lieu pour le terrain appartenant à la Commune situé en continuité du terrain du syndicat, le rendez-vous aura lieu le 24 janvier.

Une subvention du département peut être obtenue pour un projet global avec l'installation du local des employés techniques. Ses sollicitations devront être déposées auprès de la Communauté de Communes, du Département ou de la Région.

N°04/01/2019 Appartements 18 Place de la Mairie

Madame le Maire informe le Conseil Municipal que la livraison des appartements situés 18 Place de la Mairie pourrait intervenir vers la fin du mois de mars.

Après discussions, le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents et représentés, décide du montant des loyers.

Logements 2 pièces de 53 m² : loyer de 580€

Logements 3 pièces de 50m² : loyer de 550€

Studio de 33 m² : loyer de 400€

Le montant mensuel des charges locatives s'élève à 20€ par logement

Caution : 1 mois de loyer

Paielement par prélèvement

Bail de 3 ans

Résiliation 2 mois avant, 1 mois pour cas d'urgence.

Le Conseil Municipal décide la création d'une commission pour l'attribution des logements.

Sont élus, à l'unanimité des membres présents et représentés,

Mmes Renée CHABRILLANGES, Gaëlle ROTKOPF, Maryse VERDIER et M. Stéphane GERAUDEL

Un règlement intérieur doit être mis en place.

Calendrier PCS

Madame le Maire informe le Conseil Municipal du besoin de réunion pour finaliser le PCS.

Des réunions avec l'ensemble des conseillers auront lieu :

- Le mercredi 30 janvier à 18h30
- Le mercredi 20 février à 18h30
- Le mercredi 20 mars à 18h30

Calendrier Budget 2019

Madame le Maire informe le Conseil Municipal du besoin de préparation du budget 2019.

La commission finance composé de Renée CHABRILLANGES, Régis D'HONDT, Philippe BOBIN, Gérard SARAZIN, Jean COMBAZARD et Stéphane GERAUDEL se réunira :

- Le mercredi 23 janvier à 18h00
- Le vendredi 1^{er} février à 18h00

Questions diverses

Rallye 4L : Afin de réaliser le Rallye 4L Cassandra GENISSON habitante de Saint-Siméon aurait besoin de divers vêtements et matériels. La Conseil Municipal souhaite que la Mairie puisse servir de point de collecte. Une information auprès des habitants devra être diffusée par le Comité des Fêtes.

Applications ILLIWAP : Madame le Maire souhaiterait pouvoir informer la population de manière plus rapide. Elle informe le Conseil Municipal que l'application ILLIWAP permettrait d'envoyer des messages à ceux ayant téléchargé l'application. La création d'une page sur les réseaux sociaux ou autres moyens de communication reste envisageable.

Broyeur SMITOM : Madame le Maire informe le Conseil Municipal que le SMITOM propose un prêt de broyeur. Ce sujet sera inscrit à l'ordre du jour de la prochaine réunion de Conseil Municipal.

Bulletin : Plusieurs habitants souhaiteraient que les comptes rendues de réunion soient ajoutés au bulletin municipal, ceci permettant un accès plus simple à l'ensemble des habitants que la diffusion sur le site internet de la Commune.

Chemins : une opération à été lancée pour la réhabilitation de chemins, des groupes ont été créés et des parcours de randonnées ont eu lieu permettant de s'apercevoir de l'entretien à effectuer ainsi que le repérage des endroits remarquables ou à aménager.

Epareuse : il est rappelé que la pompe hydraulique de l'epareuse ne fonctionne plus. Le point doit être vu pendant la réalisation du budget pour savoir ce qui doit être fait.

Grand débat : Le Conseil Municipal envisage de réaliser une réunion d'écoute dans le grand foyer afin de répondre à l'exigence du Président de la République.

Employés communaux : Gérard SARAZIN informe le Conseil Municipal qu'une formation va être réalisée par les agents afin d'obtenir la certification pour l'utilisation de produits phytosanitaires, et informe également de l'obtention du CACES permettant l'utilisation du tracteur communal.

Assurance : Madame le Maire informe le Conseil Municipal qu'une assurance dommages ouvrages protégeant les travaux réalisés au 18 Place de la Mairie doit être signée. Le montant pourrait approcher les 9 000 euros.

Tous les points à l'ordre du jour étant épuisés, Madame le Maire lève la séance à 20 heures 45

N° 01/01/2019 Convention installations d'un réseau de communications électroniques

N° 02/01/2019 SIANE – Adhésion de la Commune de Saint-Cyr-sur-Morin et Saint-Léger

N° 03/01/2019 SIANE – R.P.Q.S. 2017

N° 04/01/2019 Appartements 18 Place de la Mairie

Mme CHABRILLANGES Renée

M. D'HONDT Régis

M. BOBIN Philippe (pouvoir)

M. SARAZIN Gérard

Mme ROTKOPF Gaëlle

Mme VERDIER Maryse

M. COMBAZARD Jean (pouvoir)

M. BOURJOT Francis

Mme ERUDEL Anne-Lyse (pouvoir)

M. LEDUC Philippe

M. GÉRAUDEL Stéphane

M. MICHELOT Bernard (pouvoir)

M. MALVAUX Frédéric